



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT

Direction  
des services  
administratifs  
et financiers

Paris, le 1<sup>er</sup> février 2012

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister, en votre qualité de représentant du personnel, à la réunion du comité technique des directions départementales interministérielles, qui se tiendra le **jeudi 16 février 2012 à 9h30**, 32, rue de Babylone – Paris 7<sup>ème</sup> (salle de la Chapelle).

Sont inscrits à l'ordre du jour, les points suivants :

- 1) Approbation du règlement intérieur
- 2) Approbation du procès-verbal du comité technique paritaire des directions départementales interministérielles du 1<sup>er</sup> septembre 2011
- 3) Points d'information :
  - mise en œuvre de la charte de gestion des ressources humaines des directions départementales interministérielles
  - adéquation missions – moyens dans les administrations déconcentrées de l'Etat
  - mise en œuvre des services interministériels départementaux des systèmes d'information et de communication (SIDSIC).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

le Directeur des services administratifs  
et financiers,

Patrick MILLE